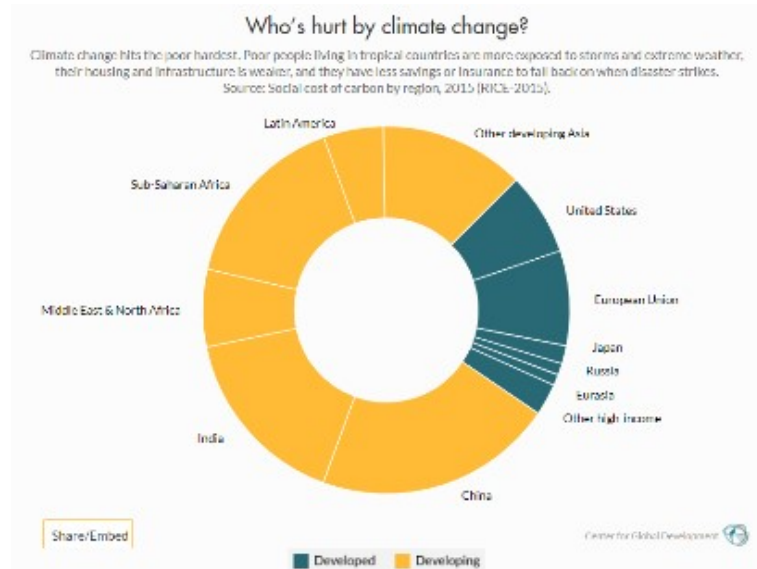




#CanAdapt : Vers une politique internationale sur les changements climatiques sensible à la sexospécificité conçue au Canada

Le financement climatique : une problématique d'inégalité mondiale et de justice sociale

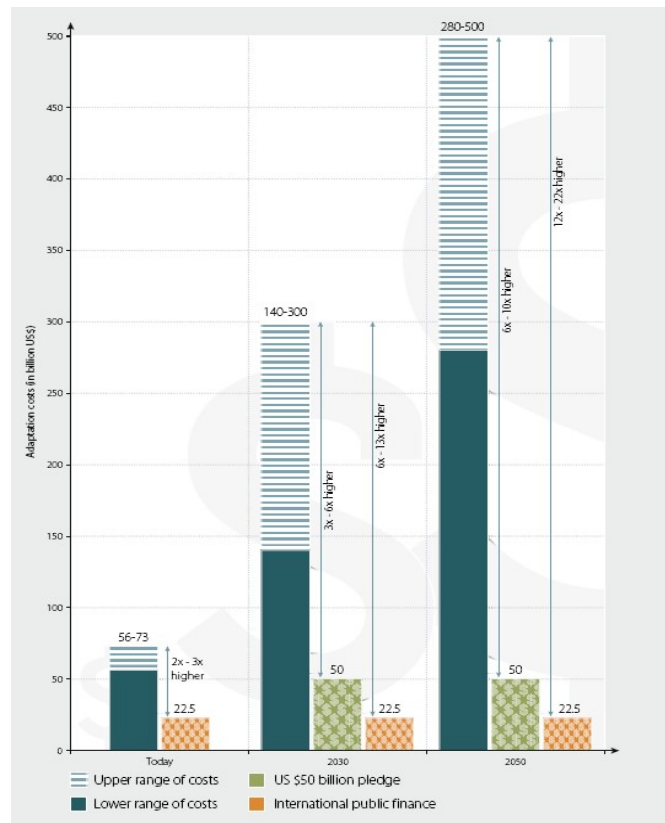
Les changements climatiques ont une incidence disproportionnée sur les personnes qui sont les moins responsables de les avoir causés. Selon les Nations Unies, le milliard de personnes les plus pauvres de la planète (celles qui vivent avec moins de 1 \$ par jour) ne sont responsables que de 3 % de l'empreinte carbone mondiale. Pourtant, les pays en développement subissent déjà [80 % du coût](#) des changements climatiques, notamment en raison de l'insécurité alimentaire, des pertes et des dommages, des moyens de subsistance compromis et de l'instabilité. Ce sont les femmes et les filles qui, de façon disproportionnée, souffrent le plus de ces conséquences.



Écarts de financement en matière d'adaptation : les pays en développement écopent

Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les [écarts de financement en matière d'adaptation à l'échelle mondiale](#) pourraient atteindre de 140 à 300 milliards de dollars américains par année dans les années 2030, et jusqu'à 500 milliards de dollars américains par année dans les années 2050.

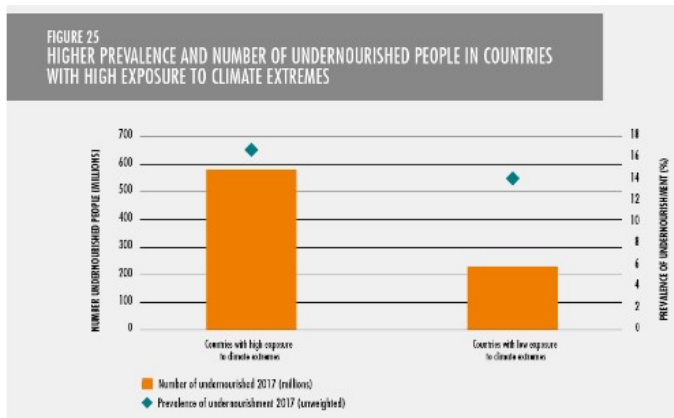
Même si les pays développés atteignent avec succès la cible de l'Accord de Copenhague de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020, et même si 50 % de cette somme devait aller à l'adaptation, il faudrait quand même que le [financement total de l'adaptation soit environ de trois à six fois supérieur pour répondre aux besoins de financement en 2030](#). Malgré la nécessité manifeste d'augmenter le financement de l'adaptation, [les flux de financement mondiaux visant l'adaptation](#) en tant que pourcentage du financement climatique public a baissé pour passer de 18 % en 2013-2014 à 16 % en 2015-2016.



Si les pays en développement ne parviennent pas à s'adapter aux impacts des changements climatiques, la Banque mondiale estime que [100 millions de personnes](#) supplémentaires basculeront dans l'extrême pauvreté d'ici 2030.

Moteurs et amplificateurs des principaux défis mondiaux

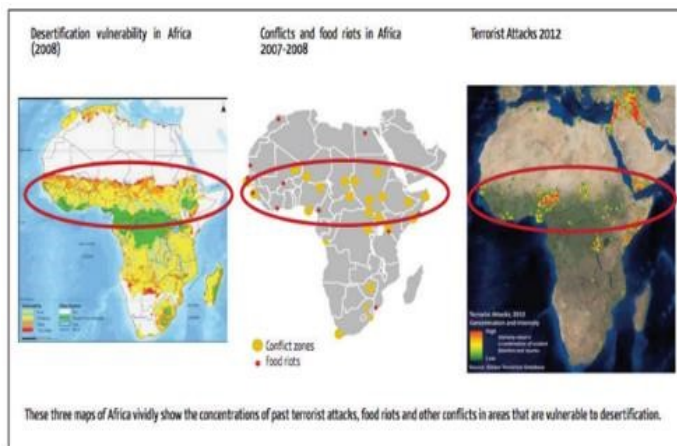
L'inégalité entre les sexes : Selon le [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat](#), les effets de la variabilité du climat et des phénomènes météorologiques extrêmes sont susceptibles d'augmenter les vulnérabilités et de creuser les inégalités entre les hommes et les femmes. Les femmes et les filles dépendent largement des ressources naturelles locales et sont probablement plus vulnérables aux impacts de la variabilité du climat que les hommes, en raison des conditions sociales et culturelles qui ont une incidence sur l'accès aux ressources et la répartition du travail, ainsi qu'en raison du manque de participation à la prise de décisions.



La faim : En 2017, la faim dans le monde s’est accrue pour une troisième année consécutive, pour atteindre 821 millions de personnes, ou environ une personne sur neuf dans le monde entier. Le [rapport L’État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde](#) de 2018 montre que la situation de la faim et de la malnutrition est beaucoup plus grave dans les pays agricoles qui dépendent de la variabilité des précipitations ou qui connaissent des sécheresses. Quand la

nourriture est rare, ce sont [les femmes et les filles qui souffrent le plus](#), car elles sont souvent les dernières à manger et elles portent un fardeau de plus en plus lourd à mesure que les impacts des changements climatiques se font sentir sur les moyens d’existence ruraux.

La migration : En 2017, à elles seules, les catastrophes ont forcé le déplacement de [18,8 millions de personnes](#) dans 135 pays. Sur ce nombre, 8,6 millions des déplacements étaient liés à des inondations et 7,5 millions étaient liés à des tempêtes, essentiellement des cyclones tropicaux. Si les gouvernements ne prennent pas de fermes mesures de prévention et n’investissent pas dans l’adaptation, les phénomènes attribuables aux changements climatiques peuvent faire passer le nombre de personnes déplacées de manière permanente à un nombre aussi élevé que [250 millions de personnes](#) d’ici 2050. Quand la migration devient un moyen de faire face aux changements climatiques, les hommes et les jeunes migrent généralement vers les villes à la recherche de nouveaux débouchés en laissant les femmes, les jeunes enfants et les personnes âgées derrière pour soutenir des économies locales de plus en plus précaires.



Les conflits : La concurrence autour des ressources naturelles toujours plus rares peut contribuer également à l’instabilité et à l’émergence de conflits. Des [données](#) de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) montrent un recoupement entre des régions qui ont souffert des effets de la sécheresse et de la désertification et les conflits au cours de la dernière décennie. On estime qu’une modification de 5 % des précipitations en Afrique subsaharienne accroît les risques de

conflit dans l’année suivante de 50 %. Sur une période de 60 ans, 40 % des conflits intraétatiques sont associés à une concurrence pour les terres et les ressources naturelles.

Le Canada : en position de diriger même s'il reste des améliorations à apporter

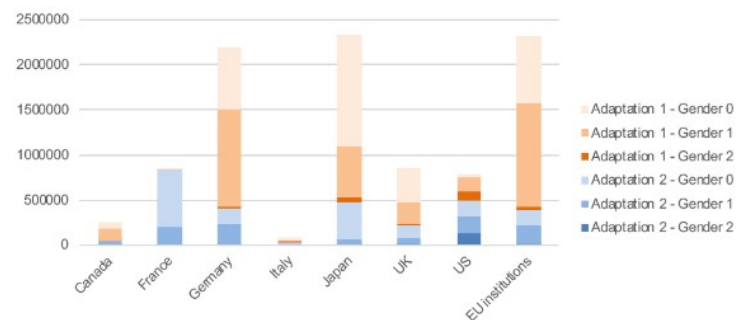
La contribution du Canada : En 2015, le premier ministre Trudeau a promis de consacrer 2,65 milliards de dollars sur cinq ans pour aider les pays en développement, « en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables, à effectuer la transition vers des économies résilientes et à faibles émissions de carbone ». Cela comprenait l'engagement d'atteindre 800 millions de dollars en investissement annuel pour faire face aux changements climatiques mondiaux d'ici 2020-2021.

Une part inéquitable : Malgré cet engagement substantiel, le financement du Canada relativement aux changements climatiques en pourcentage du revenu national brut (RNB) le plaçait au 16^e rang des donateurs en 2016. Pour atteindre sa juste part des 100 milliards de dollars américains en financement climatique d'ici 2020, on a évalué que le Canada devra mobiliser 1,9 milliard de dollars canadiens, soit le double de son engagement actuel.

L'adaptation : Le troisième rapport biennal du Canada à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a indiqué qu'en 2015 et 2016, 54 % du financement accordé par le Canada pour la lutte contre les changements climatiques a été attribué à des initiatives d'adaptation, ce qui a conféré une position de leadership parmi ses pairs. Toutefois, ce calcul inclut les fonds en provenance du secteur privé aux banques multilatérales de développement (BMD), dont le bilan est presque entièrement consacré aux efforts d'atténuation. Si on procède à un ajustement en fonction de cette expérience historique, l'attribution du Canada devient 33 % pour l'adaptation et 67 % pour l'atténuation.

L'égalité des sexes : Entre 2013 et 2016, 71 % des investissements dans les initiatives d'adaptation du Canada mettaient l'accent sur l'égalité des sexes, le faisait passer devant le rendement moyen des pays du CAD de l'OCDE. Toutefois, en chiffres absolus, le Canada a un faible rendement. De plus, seulement 0,4 % du financement accordé aux initiatives d'adaptation au cours de la même période avait l'égalité des sexes comme objectif principal.

Figure 1: Adaptation finance by G7 member (2013-2016 average), based on OECD database



Le financement novateur : Le Canada a accru ses investissements dans des solutions financières et d'assurance nouvelles pour renforcer la résilience et gérer les risques liés au climat. Toutefois, bon nombre de ces approches ont un bilan limité et ne sont pas régies ni orientées par des politiques et des normes appropriées pour assurer des répercussions favorables aux pauvres et en faveur de l'égalité entre les sexes, mesurer les résultats ou éviter un encombrement des ressources liées à la préparation. Il est essentiel que les investissements pour financer la réduction des risques de catastrophes climatiques soient régis par des politiques et des normes qui respectent les principes d'efficacité de l'aide et la politique d'aide internationale féministe du Canada.

L'Accord de Copenhague est adopté lors de la 15^e Conférence des Parties (CP15) en 2009. Les parties placent le concept d'équité au centre des mesures internationales relatives aux changements climatiques et définissent l'engagement des pays développés dans le but de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 afin d'aider les pays en développement à faire face aux impacts des changements climatiques.

L'Accord de Paris est adopté lors de la 21^e Conférence des Parties (CP21) en 2015. Les parties établissent l'objectif mondial en matière d'adaptation, consistant « à renforcer les capacités d'adaptation, à accroître la résilience aux changements climatiques et à réduire la vulnérabilité à ces changements, en vue de contribuer au développement durable » (art. 7.1). Elles demandent ensuite des ressources financières accrues qui devraient viser à parvenir à un équilibre entre l'adaptation et l'atténuation en tenant compte des besoins et des priorités des pays, et à favoriser des mécanismes de subvention publics dans les pays les plus vulnérables (art. 9).

Les objectifs de développement durable sont adoptés en novembre 2015. Les parties placent les accords de Paris et de Copenhague au centre du programme de développement international. L'objectif 13 : « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions » inclut une cible pour mettre en œuvre l'engagement de Copenhague et rendre pleinement opérationnel le Fonds vert pour le climat, qui vise un équilibre de 50:50 entre les investissements consacrés à l'atténuation et à l'adaptation au fil du temps.

Recommandations : Vers une politique sur les changements climatiques sensible à la sexospécificité conçue au Canada

Afin de tirer parti de sa volonté d'assurer un leadership dans le soutien des mesures relatives aux changements climatiques auprès des femmes et des filles les plus pauvres du monde, le Canada devrait faire ce qui suit :

Prendre un engagement renouvelé d'augmenter le financement climatique pour la période postérieure à 2020 proportionnel à notre richesse relative et nos responsabilités mondiales. Les engagements devraient être étayés par une approche clairement articulée fondée sur une trousse à outils qui explique comment les différents instruments – notamment les éléments de financement concessionnel et axé sur les subventions, et les investissements multilatéraux et bilatéraux – seront utilisés pour faire progresser les objectifs climatiques et de développement durable du Canada.

Consacrer au moins 50 % du financement climatique international au but principal des initiatives d'adaptation qui visent à répondre aux besoins des populations et des pays les plus vulnérables. Les fonds devraient être investis conformément à un plan de mise en œuvre chiffré en détail de la politique d'aide internationale féministe, qui fait en sorte que le financement pour l'adaptation du Canada respecte ses engagements liés aux objectifs de développement durable et au chapitre de l'aide internationale.

Nourrir l'ambition du cycle de reconstitution des ressources à venir du Fonds vert pour le climat en soutenant les efforts en vue de stabiliser la gouvernance de l'organisme et en optimiser l'impact, y compris en s'employant à assurer l'adoption de politiques solides et mesurables de suivi et d'évaluation et en matière d'égalité des sexes, et en élargissant et en diversifiant les entités accréditées du portefeuille du Fonds vert pour le climat, et en promettant de nouveaux fonds.

Consacrer 20 % du financement pour l'adaptation du Canada à l'égalité des sexes en tant qu'objectif « principal » et 80 % en tant qu'objectif « significatif » d'ici 2020. Cet engagement peut être garanti par la création d'un mécanisme de financement consacré à l'adaptation climatique des femmes, qui soutiendrait en priorité les mouvements et organisations environnementales des femmes, ainsi que les petites exploitations agricoles des femmes et leurs organisations.

Shaughn McArthur
Responsable des politiques et de l'influence
CARE Canada
9, chemin Gurdwara, bureau 100
Ottawa (Ontario) K2E 7X6
Tél. : 613-340-5600, poste 5667
shaughn.mcarthur@care.ca



Graphique 1

Who's hurt by climate change?	Qui sont ceux qui souffrent des changements climatiques?
Climate change hits the poor hardest. Poor people living in tropical countries are more exposed to storms and extreme weather, their housing and infrastructure is weaker, and they have less savings or insurance to fall back on when disaster strikes. Source: Social cost of carbon by region, 2015 (RICE – 2015)	Les changements climatiques frappent les pauvres le plus durement. Les personnes pauvres vivant dans les pays tropicaux sont plus exposées aux tempêtes et aux conditions météorologiques extrêmes, leur logement et leurs infrastructures sont moins développés, et elles ont moins d'épargne ou d'assurance où puiser en cas de catastrophe. Source : <i>Social cost of carbon by region, 2015</i> (RICE – 2015)
Latin America	Amérique latine
Sub-Saharan Africa	Afrique subsaharienne
Middle East & North Africa	Moyen-Orient et Afrique du Nord
India	Inde
China	Chine
Other high-income	Autres pays à revenus élevés
Eurasia	Eurasie
Russia	Russie
Japan	Japon
European Union	Union européenne
United States	États-Unis
Other developing Asia	Autres pays en développement d'Asie

Graphique 2

Adaptation costs (in billion US\$)	Coûts de l'adaptation (en milliards de dollars américains)
2x – 3x higher	2 à 3 fois plus élevés
3x – 6x higher	3 à 6 fois plus élevés
6x – 13x higher	6 à 13 fois plus élevés
6x – 10x higher	6 à 10 fois plus élevés
12x – 22x higher	12 à 22 fois plus élevés
Upper range of costs	Fourchette supérieure des coûts
Lower range of costs	Fourchette inférieure des coûts
US \$50 billion pledge	50 milliards de dollars américains de financement
International public finance	Financement public international

Graphique 3

Higher prevalence and number of undernourished people in countries with high exposure to climate extremes	Accroissement de la prévalence de la sous-alimentation et du nombre de personnes sous-alimentées dans les pays exposés à des extrêmes climatiques
Number of undernourished people (millions)	Nombre de personnes sous-alimentées (en millions)
Prevalence of undernourished (%)	Prévalence de la sous-alimentation (en %)

Countries with high exposure to climate extremes	Pays fortement exposés à des extrêmes climatiques
Countries with low exposure to climate extremes	Pays faiblement exposés à des extrêmes climatiques
Number of undernourished 2017 (millions)	Nombre de personnes sous-alimentées en 2017 (en millions)
Prevalence of undernourished 2017 (unweighted)	Prévalence (non pondérée) de la sous-alimentation en 2017

Graphique 4

Desertification vulnerability in Africa (2008)	Vulnérabilité à la désertification en Afrique (2008)
Conflicts and food riots in Africa 2007-2008	Conflits et émeutes de la faim en Afrique 2007-2008
Terrorist Attacks 2012	Attentats terroristes en 2012
These three maps of Africa vividly show the concentrations of past terrorist attacks, food riots and other conflicts in areas that are vulnerable to desertification.	Ces trois cartes du continent africain montrent nettement que, par le passé, les attentats terroristes, les émeutes de la faim et d'autres conflits se sont concentrés dans les zones vulnérables à la désertification.

Graphique 5

Figure 1: Adaptation finance by G7 member (2013-2016 average), based on OECD database	Figure 1 : Financement de l'adaptation par membre du G7 (moyenne de 2013 à 2016), sur la base des données de l'OCDE
Adaptation 1 - Gender	Adaptation 1 – Égalité des sexes
Canada	Canada
France	France
Germany	Allemagne
Italy	Italie
Japan	Japon
UK	Royaume-Uni
US	États-Unis
EU institutions	Institutions de l'UE